

FAVORISER LE BIEN-ETRE ET L'ESTIME DE SOI D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE DEPENDANCE

• Public concerné, conditions d'admission, effectif : ▪ Public concerné : - Assistant de vie ▪ Conditions d'admission : - Etre en activité (avoir au moins un employeur) - Obtenir l'accord d'un employeur de son choix pour pouvoir partir en formation. ▪ Groupe : 4 à 12 personnes
• Pré-requis : Aucun
• Objectif : ▪ Proposer des soins esthétiques et de bien être adaptés à la personne, à ses choix et à ses pathologies.
• Contenus/savoirs : ▪ L'estime de soi, l'image de soi et les conséquences psychologiques de la perte d'autonomie. ▪ Les limites de l'intervention de l'assistant de vie dans l'accompagnement au bien-être et aux soins esthétiques. ▪ Les ressources, les associations et les structures de soins socio esthétiques. ▪ Les différents types de cosmétiques. ▪ Les allergènes et les risques.
• Modalités pédagogiques : ▪ Méthode active ▪ Méthode magistrale ▪ Méthode démonstrative ▪ Partages d'expériences
• Modalité d'évaluation : ▪ Mise en situation
• Validation : ▪ Attestation de fin de formation ▪ Passeport de formation

- **Durée :**
14 heures (2 jours)
- **Lieu et dates**

Chemillé
 - Les 19/05/2025 et 22/05/2025
- **Accessibilité handicap :**
Contactez Mme Saint-Lô pour évoquer d'éventuelles spécificités et un accompagnement personnalisé, si besoin.
- **Satisfaction :**
Cette formation n'a pas encore été évaluée
- **Contacts :**
Hélène Saint-Lô
(responsable formation continue)
Ou
Véronique Chupin-Drouet
(secrétaire)
02-41-30-61-80
chemille@cneap.fr

MAJ : le 01/03/2025